



Liste des Délibérations du 30^{ème} Conseil municipal du mandat 2020-2026 – Séance du 20 Décembre 2022

Séance du 20 décembre 2022	Membres en exercices : 14	Présents : 9	Votants : 11
----------------------------	---------------------------	--------------	--------------

Présents :	M RAFFEGEAU Hugues, Maire, Mme BRUNARD Chrystèle, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, M LACORNE Alain, M LECLERC Olivier, M LORANT Jacky, M MARGUERITTE Georges Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.
Absent ayant donné procuration :	M FEVRIER Amaury à M LORANT Jacky et Mme MITERNIQUE HERMANT Laetitia à Mme PHILIPPE Sylvie
Secrétaire de séance :	M. PHILIPPE Sylvie, désigné à l'unanimité et conformément à l'article L. 2121-15 du C.G.C.T.

- **DELIBERATION N°2022/063 – FINANCES PUBLIQUES : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUX PETITES COMMUNES AUPRES DE VHBC – DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ANNEE 2021 ET 2022**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite une subvention pour un montant de 31 770,57 € auprès de Vallons de Haute Bretagne Communauté au titre des fonds de concours aux petites communes pour des dépenses d'investissement sur les exercices 2021 et 2022.

- **DELIBERATION N°2022/064 – FINANCES PUBLIQUES : DECISION MODIFICATIVE NUMERO 2 ANNEE 2022 – BUDGET COMMUNE**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte cette Décision Modificative n°2 du budget communal pour l'exercice 2022 avec l'augmentation de l'enveloppe financière sur l'opération 1301 « Réhabilitation Bâtiments Communaux ».

- **DELIBERATION N°2022/065 – INTERCOMMUNALITE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 13 SEPTEMBRE 2022 ET TRANSFERT DE LA COMPETENCE CYBERBASE A LA COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUEXIC**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 13 septembre 2022, et il accepte le transfert de la compétence Cyberbase à la Commune de la Chapelle Bouëxic.

- **DELIBERATION N°2022/066 – INTERCOMMUNALITE : APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la Convention Territoriale Globale pour la période 2022-2026 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe et les avenants qui suivront. De même, Le Conseil Municipal prend acte de la convention conclue entre la CAF et VHBC en vue du financement des postes de chargée de mission envisagés pour la coordination de la mission.

- **DELIBERATION N°2022/067 – RESSOURCES HUMAINES : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUAIRES DU PERSONNEL – HABILITATION AU CDG35 POUR SOUSCRIRE NOUVEAU CONTRAT**

A l'unanimité, le Conseil municipal, donne Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique d'Ille-et-Vilaine à souscrire pour le compte de la commune des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

- **DELIBERATION N°2022/068 – VOIRIE : CREATION D'UN BOVIDUC PAR LE GAEC LE PRIEURE – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP)**

A l'unanimité moins deux abstentions (M Jacky LORANT qui a une procuration) et Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, ne participe pas au vote sur ce sujet car il est cogérants du GAEC Le Prieuré, le Conseil municipal :

- **S'OPPOSE** à demander une Redevance d'Occupation du Domaine Public au GAEC Le Prieuré suite à la création d'un boviduc sous la Voie Communale n°105 dite du Bigot.